MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

2024-2026

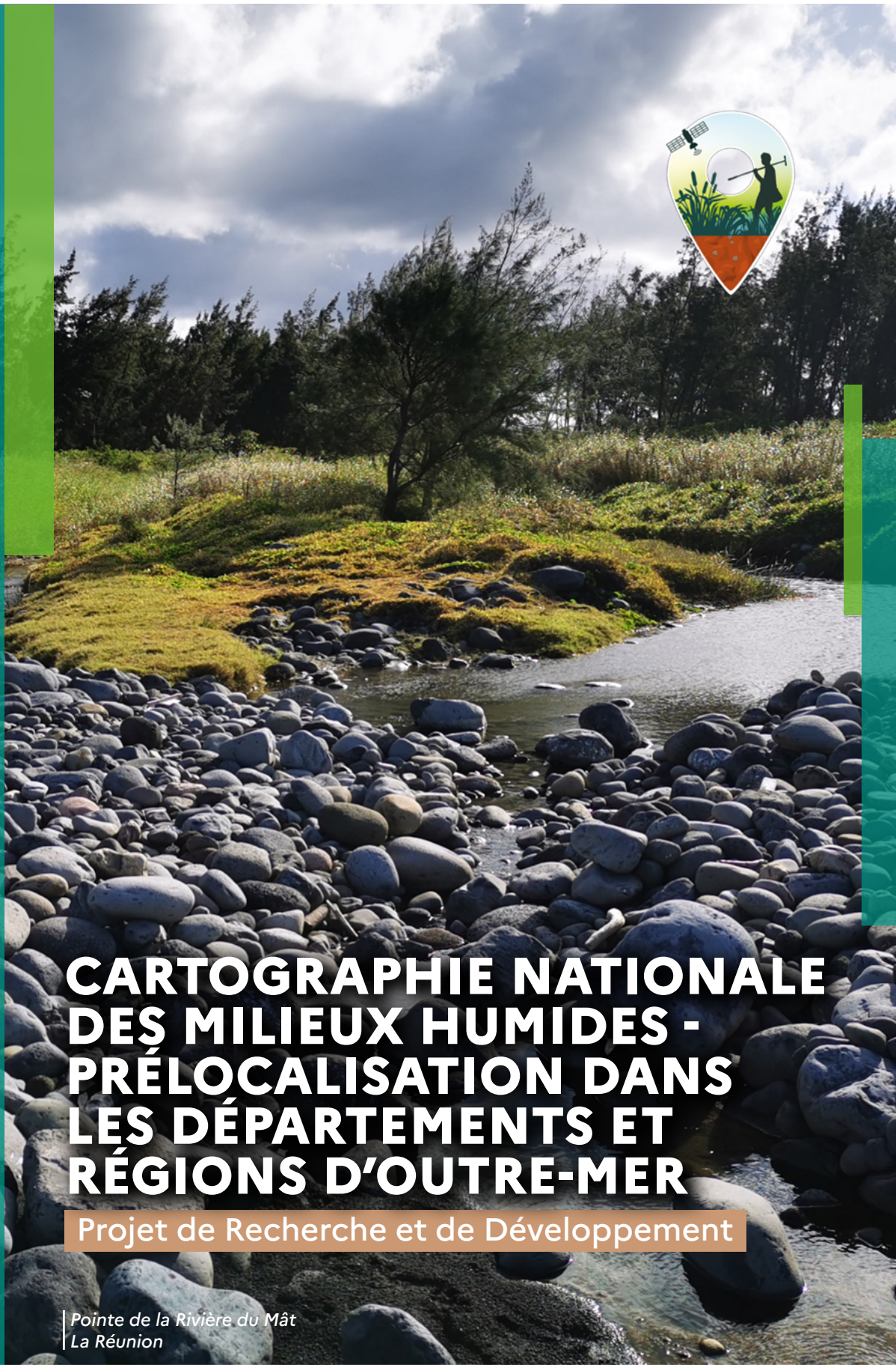

# CARTOGRAPHIE NATIONALE DES MILIEUX HUMIDES - PRÉLOCALISATION DANS LES DÉPARTEMENTS ET RÉGIONS D'OUTRE-MER

## Projet de Recherche et de Développement

*Pointe de la Rivière du Mât*
*La Réunion*

# CONTEXTE DU PROJET



Pour disposer d'une **cartographie des milieux humides fiable et homogène dans les DROM**, un projet de recherche et développement visant à les prélocaliser a été lancé début 2024 par le MTECT. Il ambitionne de fournir une cartographie inédite sur les 5 DROM, en incluant des **spécificités** propres à chaque territoire.

**Ce projet** est une action clé du 4e Plan national d'actions pour les milieux humides 2022-2026. Il mobilise une équipe pluridisciplinaire constituée de l'IRD, l'ONF, Patri-Nat (OFB-MNHN) et l'Université de Rennes 2, regroupant des experts en écologie, pédologie, modélisation spatiale ou encore en sciences humaines et sociales. Des **experts** locaux en botanique (Conservatoires Botaniques, Herbier de Guyane) accompagnent également l'équipe sur le projet.

Les dernières avancées technologiques seront mobilisées, notamment en **modélisation**, et des **référentiels** territoriaux seront utilisés. La cartographie sera élaborée en mobilisant des données précises, provenant de bases de données existantes et les **résultats seront disponibles gratuitement** à l'issue du projet.

# DÉFINITION

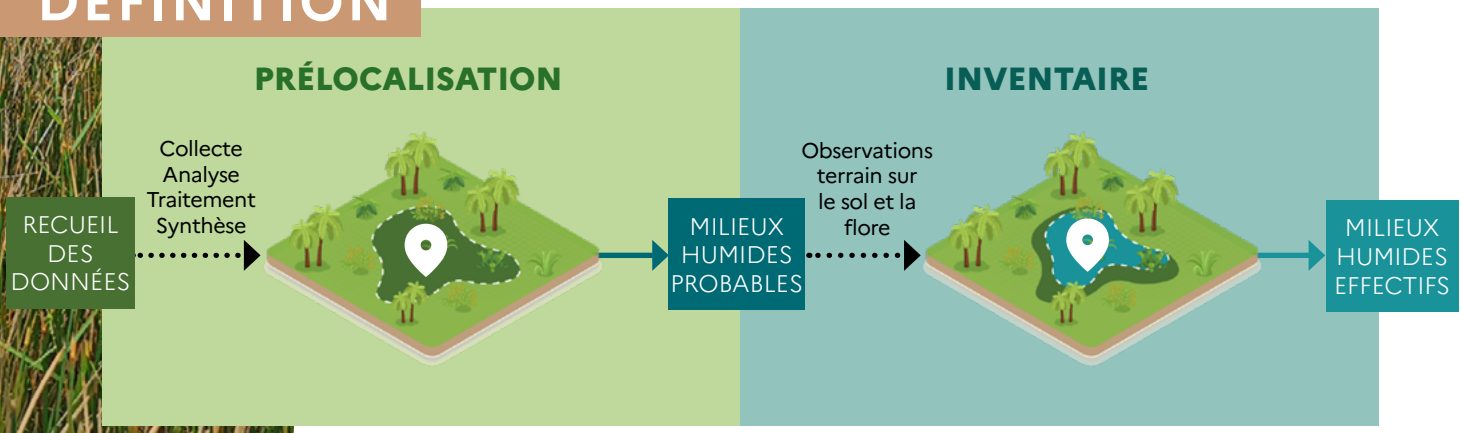


Une **prélocalisation** et un **inventaire** sont **complémentaires.**
**La cartographie de prélocalisation pourrait s'appuyer sur la définition en cours des critères d'identification et de délimitation des zones humides dans les DROM.**

*Savane des pères Guyane*

## RAPPEL SUR L'ÉLABORATION DE CRITÈRES D'IDENTIFICATION DES ZONES HUMIDES

Développement de protocoles et de critères scientifiques sur le sol et la flore, préalable à l'extension aux DROM de l'arrêté interministériel « police de l'eau » de 2008 pour les zones humides.

| Lancement *Fin 2022* | Production *Début 2023* | Tests terrain *Mars-Nov 2023* | Révision *2024* | Restitution finale *Automne 2024* | Arrêté *Début 2025* |
|---|---|---|---|---|---|
| **Démarrage du projet**<br>Recherche de partenaires<br>Montage administratif<br>Définition des livrables | **Prototype de protocole, critères + sites tests / DROM**<br>Recherche bibliographique<br>Avis de spécialistes<br>Échantillonnage de sites tests | **Prospection sur le terrain**<br>Tests par les partenaires du projet<br>Analyse critique<br>Sol - Flore - Habitat | **Intégration des retours critiques**<br>Correction des protocoles et critères | **Rapport final**<br>Démarches ZH sur les DROM<br>Retour des tests sur le terrain<br>Protocole final<br>Critères finaux / DROM… | **Extension aux DROM de l'arrêté interministériel**<br>Consultations<br>Publication officielle |

# MISE EN ŒUVRE DU PROJET

## TERRITOIRES CONCERNÉS

*Rivière de la Comté*
*Guyane*

## MÉTHODOLOGIE

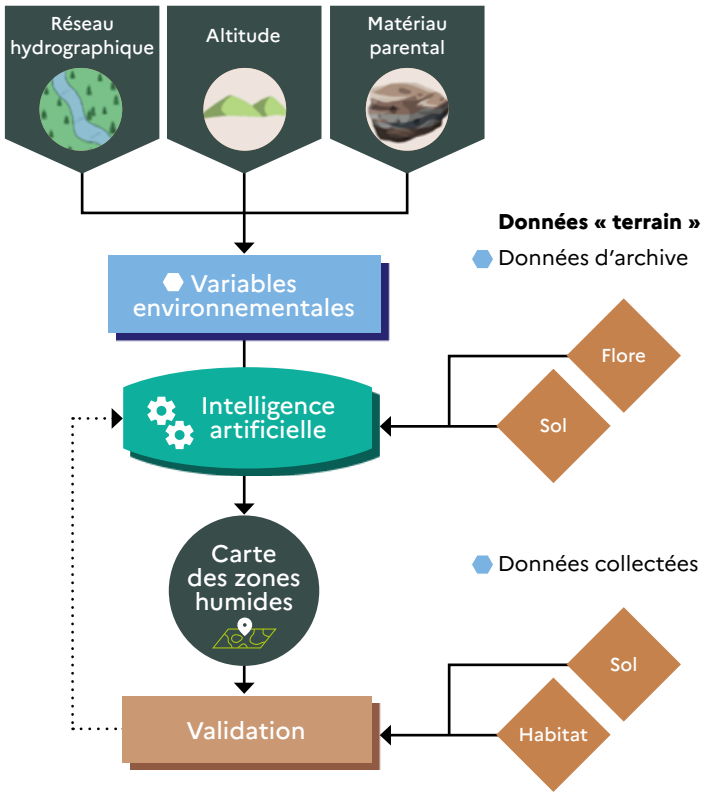


# MOYENS DÉPLOYÉS

- Application d'une méthode de prélocalisation éprouvée en 2021-2023 sur l'hexagone en l'adaptant aux particularités de chacun des DROM.
- Intégration des acteurs locaux techniques et spécialisés, par exemple dans le domaine de la flore (Conservatoires Botaniques, Herbier de Guyane) durant les étapes clés du projet : conception, information, consultation et appropriation des résultats.
- Collecte des informations existantes et collecte de données originales de terrain sur le sol et les habitats pour alimenter et valider le modèle de prélocalisation.

*Le Morne Rouge*
*La Martinique*

# EXEMPLE DE RÉSULTAT

L'objectif est d'obtenir une cartographie par DROM au moins aussi précise et juste que celle produite sur l'hexagone en 2021-2022, où le projet a permis de **prélocaliser** les milieux humides, de **décrire leur état** et les **effets des modes de gestion**. Des cartes de probabilité de présence des milieux humides ont par exemple été obtenues avec une résolution de 5 m.

**Exemple de carte de probabilité de présence seuillée des milieux humides**

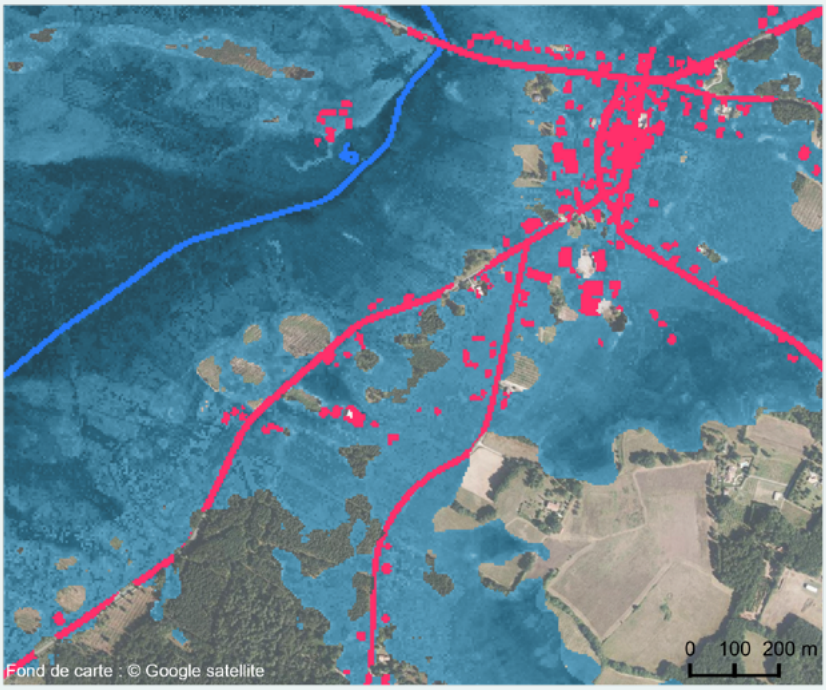


Sur l'hexagone, les résultats de ce projet ont présenté des **indices de qualité quasiment toujours supérieurs** à ceux des cartes existantes (locales, nationales, européennes) pour tous les types de milieux humides. Le gain de qualité est d'autant plus important pour les milieux humides de plateau (alimentés surtout par les précipitations).

*Hajangoua*
*Mayotte*

La **cartographie nationale de prélocalisation des milieux humides** est un projet de recherche et développement, mené par un consortium scientifique, qui porte à connaissance la répartition probable des milieux humides.

Ce projet ne doit pas être confondu avec la **cartographie nationale administrative des zones humides**, également en cours d'élaboration, qui a un objectif d'aide à la mise en oeuvre de la réglementation, et s'appuie à la fois sur la cartographie de prélocalisation et les inventaires d'identification des zones humides.

**Pour aller plus loin**

*www.patrinat.fr/fr/cartographie-nationale-des-milieux-humides-7187*

*https://inpn.mnhn.fr/telechargement/cartes-et-information-geographique/mh/mh*

*Étang du Gol*
*La Réunion*